

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 30 janvier 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 30 janvier 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[30 janvier 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destination87, rue d'Amsterdam, Paris

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Jean-Baptiste André Godin informe Favre qu'il a demandé au Comptoir d'escompte de Paris de lui verser la somme de 3 000 F. Il demande à Favre s'il ne doit pas justifier auprès de lui avant l'audience du 25 février ses relations avec Marie Moret.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Finances personnelles](#), [Procédure \(droit\)](#), [Relation Godin-Moret](#)

Personnes citées

- [Comptoir national d'escompte de Paris](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Événements cités[Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Paris le 30 janvier 1866

Monsieur

J'ai vite le comptoir des comptes de Paris
à faire verser la somme de trois mille
francs à votre domicile rue d'Amsterdam 47
pour la provision que vous avez indiquée
à mon adresse. Veuillez faire en sorte
que votre reçu soit à la disposition de la
personne chargée de la recette, cette somme
vous sera sans doute comptée sur le compte.

Le moment des débats de mon affaire
approche, et la date du 9 février a sans
doute été hâtivement venue pour la
discussion de l'adresse mais le 23 reviendra
être nécessaire pas à vous donner de
nouveau éclaircissements avant cette date
surtout sur les moyens de justifier mes
relations avec M. de Paris est le point qui
a tout d'abord attiré votre attention

Veuillez agréer Monsieur l'assurance
de mes sentiments distingués et de parfaite

G. de Paris

Monsieur J. de Paris rue d'Amsterdam 47